

Que pensent les chefs d'entreprise de la loi Travail ?

Publié le 15 mars 2016

Le Medef a réalisé un sondage exclusif auprès des chefs d'entreprise pour recueillir leur opinion sur l'avant-projet de loi Travail.

Il en ressort plusieurs enseignements très clairs sur les réformes qu'il nous reste à mettre en œuvre.

Les chefs d'entreprise sont tout d'abord pessimistes à 65 % sur leurs perspectives d'embauche. Ce chiffre relativement élevé montre que la période actuelle est particulièrement difficile. Pour comprendre les raisons de ce pessimisme les chefs d'entreprise ont été interrogés sur les principaux freins à l'embauche. Le poids des charges arrive en tête, cité par 89 % des sondés. Viennent ensuite la difficulté à pouvoir embaucher ou licencier (76 %) et la complexité du code du travail (66 %). Ce résultat confirme le besoin fondamental des entrepreneurs de retrouver des marges et la nécessité de simplifier le marché du travail pour relancer une dynamique de création d'emplois.

Les chefs d'entreprise vont plus loin encore en affirmant que les mesures incluses dans l'avant-projet de loi pourraient les conduire cette année à embaucher une personne supplémentaire dans 46 % des cas.

Pour 76 % des chefs d'entreprise, la clarification et l'assouplissement des règles applicables en cas de licenciement économique permettraient d'embaucher plus facilement. 58 % partagent cette opinion concernant le plafonnement des indemnités prud'homales.

Ces résultats démontrent qu'il est fondamental de ne pas faire demi-tour et de ne pas abandonner les mesures ambitieuses du projet de loi initial de Myriam El Khomri.

Les chefs d'entreprise ont besoin d'un peu plus de flexibilité et de simplicité pour pouvoir embaucher.